

Compte rendu de l'intervention de M. LAUXIRE, proviseur du lycée Dessaignes, Blois (41)

« Quel bilan pour l'AP ? »

Pour que l'organisation devienne un moyen de favoriser la mise en place des « bonnes pratiques de l'AP », nous avons souhaité échanger avec un chef d'établissement, M. Lauxire, en poste à Blois, très engagé dans ce type de dispositif.

M. Lauxire dresse un bilan positif de l'AP dans les établissements qu'il a dirigés. Il constitue un levier de mise en œuvre d'une politique d'établissement adaptée, dans les différentes dimensions de l'AP (soutien, approfondissement, compétences transversales et orientation).

Cependant, la réussite du dispositif suppose que les équipes s'en emparent, ce qui semble être le cas dans son établissement où l'organisation de l'AP est plébiscitée en conseil d'administration. Il utilise pour cela la contractualisation, qui fixe les objectifs d'un établissement avec une enveloppe d'heures supplémentaires qui peut être utilisée pour l'AP.

1° Structure :

- **En seconde** : répartition différente selon les classes. Diagnostic d'hétérogénéité des élèves, mise en place de dispositifs de soutien (mathématiques, français, HG). Classe divisée en 3 créneaux d'1heure30, pour un cycle de 6 semaines. La possibilité est laissée aux enseignants de faire varier la composition des groupes. *Le volume horaire est modulé grâce à une disposition du [code de l'éducation](#) qui offre la possibilité de déroger aux horaires nationaux à des fins d'expérimentation.*
- **En première et terminale** : en série ES, 3 professeurs par division, et créneau bloqué de 2h, toujours en groupe et pour des activités spécifiques à l'AP (pas de cours). Ex : Travail de compétences rédactionnelles dont les équipes se sont emparées.

2° conditions d'efficacité :

- L'AP doit être appréhendé comme une autre manière de faire, quelque chose à part, à construire différemment (cf. schéma récapitulatif des principes constitutifs d'une « bonne » pratique de l'AP)
- Nécessite l'adhésion des équipes (*ce qui semblerait plus facile à réaliser dans un établissement de zone sensible que dans un lycée de centre-ville*)
- Ancrer l'AP dans le projet de chaque série :

*** Les professeurs principaux doivent tous intervenir en AP** : l'implication systématique du professeur principal dans l'AP permet d'avoir un suivi, une cohérence générale.

*** Responsabiliser l'équipe sur un projet de série : l'entrée doit se faire le diagnostic, et non par les moyens**

1° *Déterminer des objectifs à partir d'un diagnostic* : élaboré à l'aide d'indicateurs locaux.

Par exemple, en seconde résultats par collège et PCS, pour construire un profil, et identifier certaines nécessités. Dans le cycle terminal, on peut utiliser les résultats au bac, les taux d'orientation par types d'études...

2° *Proposer au chef d'établissement des manières d'atteindre ces objectifs* et demander dès le départ les moyens horaires nécessaires, en ayant conscience des conséquences sur les emplois du temps (moyens inclus dans la dotation – marge d'autonomie – et HSE).

3° Concernant l'orientation :

Les professeurs d'AP :

- Activités individuelles ou de groupe
- Découverte des métiers par des activités
- Travailler les compétences des élèves en vue d'une orientation : la recombinaison des groupes peut être envisagée en fonction de l'état d'avancement du projet, du type de cursus ou du domaine envisagés.

Répartition des rôles :

- L'AP orientation : obligation d'aborder l'orientation par des activités, individuelles ou de groupe
- Le Professeur principal : le PP s'assure de la mise en cohérence de ce qui a été construit en AP : suivi des CV, lettre de motivation + entretien individuel
- Le PsyEN : particulièrement mobilisé en seconde ; en 1^{ère}/Tle surtout pour sa connaissance des formations très spécifiques (certains BTS « niche » par exemple)

4° quelques éléments d'illustration :

- Travail par « cycles » : 4 ou 6 séances articulées par des temps de concertation (réflexion, bilan, proposition, organisation)
- Les élèves apprécient beaucoup de travailler en petits groupes, (classe de 36 divisée en 3 groupes dont la composition change selon les cycles)
- Cycle terminal : 3 enseignants sur une classe
- Apprentissage de la collaboration dans l'apprentissage des cours (aide méthodologique) : apprendre à travailler ensemble
- « Comment le prof a construit le cours ? », travail de déconstruction-reconstruction
- En cycle terminal, mise en place appréciée de séances d'AP « khôlles » : à destination des élèves en difficulté, investir la relation duale (revenir sur le cours, les compétences, ...)
- Plusieurs sens d'activités, beaucoup de travail SES/HG : Méthodologie – *comment décoder un sujet de bac, vocabulaire (consignes)* ; orientation et projets thématiques (comme « décoder une société de dimension mondiale », mené en classe de 1^{ère}).
- Terminale S : séance d'AP en collaboration avec PACES de Tours – activités construites par rapport aux attendus + immersion à l'université